

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



REVUE DE PRESSE

Les Quotidiens

Cellule Communication

Mardi 24 Février 2025



Rue René Ndiave X Avenue Carde – BP 4017 Dakar – Tél : +221 33 889 21 06

Site web : www.economie.gouv.sn – Contact: contact.mepc@economie.gouv.sn



PRESSE EN LIGNE

APS. Le gouvernement face aux députés pour plus de (3 heures)

La plénière de l'Assemblée nationale consacrée aux questions d'actualité au gouvernement vient de démarrer, en présence du Premier ministre, Ousmane Sonko. Le chef du gouvernement et les membres de son équipe vont se soumettre pendant 202 minutes, soit plus de 3 heures d'horloge, aux questions des députés portant sur l'actualité, a constaté l'APS. Les députés vont adresser 14 questions au gouvernement, dont 10 réservées au groupe parlementaire Pastef-Les patriotes (majorité), 2 au groupe parlementaire Takku Wallu (opposition), 2 aux non-inscrits. Cette séance portant sur les questions d'actualité au gouvernement s'inscrit conformément à la mission constitutionnelle de contrôle de l'action gouvernementale et à l'article 104 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Cet exercice s'inscrit dans le cadre du renforcement de la transparence dans la conduite des affaires publiques.

<https://aps.sn/le-gouvernement-face-aux-deputes-pour-plus-de-3heures/>

SENEWEB. Fiscalité des enseignants au Sénégal : Le ministre Cheikh Diba lève le voile sur la question de la « surimposition »

Face aux interpellations des députés et aux inquiétudes du corps enseignant, le ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba, a apporté des éclaircissements concernant l'imposition des salaires et des rappels de revenus. Selon le ministre, les accusations de « surimposition » ne reposent plus sur une réalité factuelle, mais sur une confusion entre fiscalité et cotisations sociales. Le ministre a reconnu qu'une injustice fiscale a longtemps pesé sur les agents de l'État. Auparavant, lorsqu'un enseignant percevait un rappel de salaire accumulé sur plusieurs années, celui-ci était imposé en une seule fois sur l'année de perception, faisant bondir mécaniquement la tranche d'imposition. « Nous avons considéré que c'était une injustice et qu'il fallait la corriger », a affirmé Cheikh Diba. Désormais, la loi prévoit que ces rappels soient étalés sur une période maximale de quatre ans. Cette réforme permet de lisser l'impôt et d'éviter que l'enseignant ne soit pénalisé par le caractère exceptionnel de ce versement.

https://www.seneweb.com/fr/news/5/fiscalite-des-enseignants-au-senegal-le-ministre-cheikh-diba-leve-le-voile-sur-la-question-de-la-surimposition_n_484507.html

LE QUOTIDIEN. Plan de financement annuel Itfc-Sénégal : Près de 413 milliards pour 2026

La Société internationale islamique de financement du commerce (Itfc) entend, à travers le plan de financement annuel 2026, qu'il a signé avec le Sénégal, mobiliser de 630 millions d'euros, soit près de 413 milliards de francs Cfa, pour financer l'importation et l'exportation de produits de base essentiels, tels que les produits pétroliers et les arachides. La Société internationale islamique de financement du commerce, membre du groupe de la Banque islamique de développement (Bid), a signé le Plan de financement annuel 2026 avec le Sénégal. Mis en œuvre dans le cadre



de l'accord-cadre quinquennal de 2 milliards d'euros signé en mai 2025, ledit plan prévoit, selon un communiqué, «la mobilisation de 630 millions d'euros, (soit 412, 6 milliards de francs Cfa : Ndlr), pour financer l'importation et l'exportation de produits de base essentiels, tels que les produits pétroliers et les arachides.

<https://lequotidien.sn/plan-de-financement-annuel-itfc-senegal-pres-de-413-milliards-pour-2026/>

SENEWEB. Chaînes de valeur mondiales : la place encore périphérique du Sénégal

Le Sénégal exporte principalement des produits bruts ou faiblement transformés. Or, dans le commerce international, ce sont les étapes de transformation, de conditionnement et de distribution qui concentrent la plus grande part de la valeur ajoutée. Cette configuration structurelle explique en partie pourquoi les recettes d'exportation progressent moins vite que le potentiel productif du pays. Les statistiques du commerce extérieur montrent que les exportations sénégalaises restent dominées par l'or, les produits halieutiques non transformés, l'acide phosphorique, les produits pétroliers raffinés et certaines matières agricoles comme l'arachide ou l'anacarde. La transformation locale demeure limitée, en particulier dans l'agroalimentaire et l'industrie manufacturière. Selon les données de la Direction de la prévision et des études économiques, la part de l'industrie manufacturière dans le produit intérieur brut oscille autour de 12 %, un niveau modeste comparé à des économies émergentes ayant réussi leur industrialisation.

https://www.seneweb.com/fr/news/5/chaines-de-valeur-mondiales-la-place-encore-peripherique-du-senegal_n_484403.html

LE SOLEIL. Le Sénégal et le FMI : une confrontation idéologique à l'heure du souverainisme

Après plus d'un demi-siècle d'indépendance, la plupart des pays africains subissent toujours le diktat des institutions internationales, notamment celles financières. En atteste aujourd'hui le bras de fer qui oppose présentement le Sénégal et le FMI. Cet épisode est symptomatique des soubresauts qui ont jalonné la relation entre l'institution et ses pays clients depuis sa création. Une telle réalité dénote principalement la prévalence de la dépendance des pays en développement, particulièrement ceux africains, envers les puissances économiques et les institutions financières internationales. Malgré divers élans de résistance pour une redéfinition des rapports nord/sud et une réforme de ces institutions, ces pays restent malheureusement plus que jamais coincés dans le cercle vicieux de la dépendance au même où le contexte actuel se caractérise par un désengagement des grandes puissances du multilatéralisme et un retour aigu du protectionnisme. Nous proposons ainsi d'analyser la confrontation qui caractérise actuellement les relations entre le FMI et le Sénégal, une confrontation dont la figure de proue, à Dakar, se trouve être le Premier Ministre et Président de parti au pouvoir, PASTEF.

<https://lesoleil.sn/opinions/tribune-dexpert/le-senegal-et-le-fmi-une-confrontation-ideologique-a-lheure-du-souverainisme/>

PRESS AFRIK. Commerce extérieur 2025: une année sous le signe de l'embellie des termes de l'échange



Au Sénégal, le dernier mois de l'année 2025 s'est conclu sur une note de fermeté pour les produits importés. Selon l'Indice des Prix du Commerce Extérieur (IPCE), les prix à l'achat ont progressé de 1,2 % en décembre par rapport au mois précédent. D'après l'ANSD, ce renchérissement ponctuel est principalement porté par les produits minéraux (+1,7 point de contribution), suivis des métaux communs et des machines. À l'inverse, le secteur des transports (-0,5) et la chimie (-0,2) ont exercé une pression à la baisse, limitant ainsi la hausse globale. Toutefois, la tendance de fond reste déflationniste. Sur l'ensemble de l'année 2025, les prix des produits achetés à l'extérieur reculent de 3,6 % comparativement à 2024.

https://www.pressafrik.com/Commerce-exterieur-2025-une-annee-sous-le-signe-de-l-embellie-des-termes-de-l-echange_a301652.html

SIKA FINANCE. Sénégal : Les produits importés se renchérissent de 1,2% au mois de décembre

https://www.sikafinance.com/marches/senegal-les-produits-importes-se-rencherissent-de-1-2-au-mois-de-decembre_60005

LE SOLEIL. ÉMISSIONS DE SUKUKS. Les atouts du Sénégal pour un quatrième succès

Après trois succès, dont un dernier en 2022, le Sénégal va, en 2026, émettre un sukuk. Pour des spécialistes, c'est un mécanisme taillé pour le pays. En dehors d'une base d'investisseurs large, les autres atouts sont l'attachement pour certains investisseurs à ce mode de financement sur de longues maturités. Après 2022, le Sénégal va émettre, en cette année 2026, une opération de sukuk qui sont des obligations islamiques qui représentent une propriété partielle dans un actif tangible, un projet ou une activité spécifique. Pour l'économiste et financier Serigne Moussa Dia, le Sénégal peut profiter des avantages des sukuk dans un contexte où les conditions d'accès aux financements se resserrent. D'abord, parce que la base d'investisseurs est importante, car le monde islamique compte 1,8 milliard de musulmans. Une énorme partie possède, selon lui, du capital investi en Islamic finance. « Les investisseurs du Golfe, de Malaisie, d'Indonésie, de Turquie, tous ont des portefeuilles d'Islamic bonds. Le Sénégal, pays musulman stable, avec des traditions financières islamiques, est un excellent débouché », analyse M. Dia.

<https://lesoleil.sn/actualites/economie/les-atouts-du-senegal-pour-un-quatrieme-succes-1-2/>

LE SOLEIL. « Le Sukuk permet de financer de nouvelles infrastructures »

Dans cette interview, l'économiste et spécialiste de la finance islamique Ibrahima Ndiaye analyse les atouts des sukuk pour le Sénégal. Il indique qu'ils peuvent être déterminants dans l'ambition de mobilisation de fonds. Le Sénégal compte émettre un Sukuk cette année, pour assurer ses besoins de financements. Peut-il être un atout ? Contrairement aux obligations qui constituent des titres de créances, les sukuk sont, selon l'Organisation mondiale de la finance islamique, « des titres de copropriété représentatifs d'un actif tangible, dont le rendement est lié à la performance d'un actif sous-jacent. Le ou les actifs concernés peuvent être des services, biens ou droits ou encore l'usufruit de ces biens ou droits ». Les flux financiers (cash-flows) générés par les actifs économiques sous-jacents servent à la rémunération des titres servis aux



détenteurs des sukuks. À la maturité du contrat de sukuks, le remboursement du principal sera assuré par la vente de l'actif sous-jacent.

<https://lesoleil.sn/actualites/economie/le-sukuk-permet-de-financer-de-nouvelles-infrastructures-2-2/>

SENEWEB. Financement occulte ou logistique ? Une étude scientifique passe l'argent en politique au scanner

Mieux comprendre comment l'argent façonne les dynamiques politiques et influence les comportements électoraux des jeunes : tel est l'enjeu central d'une nouvelle étude lancée au Sénégal. L'initiative ambitionne d'analyser, de manière scientifique, l'impact des ressources financières sur les processus électoraux et leur influence sur une jeunesse qui constitue aujourd'hui la majorité démographique du pays. L'objectif affiché est de produire des données fiables permettant d'éclairer le débat public sur le financement politique, d'identifier les mécanismes formels et informels de circulation de l'argent, et de formuler des recommandations en faveur d'une participation citoyenne plus équitable et plus transparente. L'étude examinera comment les ressources financières interviennent dans les campagnes, les mobilisations et les choix des électeurs. Si toute activité politique nécessite des moyens financiers dans un cadre républicain, la recherche s'intéressera également aux pratiques moins visibles pouvant peser sur les décisions individuelles et collectives.

https://www.seneweb.com/fr/news/5/financement-occulte-ou-logistique-une-etude-scientifique-passe-largent-en-politique-au-scanner_n_484376.html

LE SOLEIL. Gouvernance maritime africaine : le Sénégal assure la 1re vice-présidence du Bureau des ministres de l'OMAO

Le Sénégal accède désormais à la première vice-présidence du Bureau des ministres de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAO), après avoir assuré la fonction de deuxième vice-président. L'annonce a été faite lundi par la ministre des Pêches et de l'Économie maritime du Sénégal, Dr Fatou Diouf. À Banjul, la 19^e assemblée générale de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAO) a marqué une étape importante pour notre coopération maritime régionale. « Je me réjouis particulièrement de voir le Sénégal accéder désormais à la première vice-présidence du Bureau des ministres de l'OMAO, après avoir assuré la fonction de deuxième vice-président. Cette responsabilité supplémentaire traduit la confiance de nos États partenaires et renforce l'engagement du Sénégal pour une gouvernance maritime africaine plus intégrée et plus ambitieuse », a affirmé la ministre des Pêches et de l'Économie maritime Fatou Diouf.

<https://lesoleil.sn/actualites/economie/gouvernance-maritime-africaine-le-senegal-assure-la-1re-vice-presidence-du-bureau-des-ministres-de-lomaoc/>

AGENCE ECOFIN. Au Sénégal, la réhabilitation du voie ferroviaire Dakar - Tambacounda achevée à 90 %

La relance du corridor ferroviaire vers l'Est s'inscrit dans la stratégie sénégalaise de reconquête du fret, avec en ligne de mire un désengorgement durable des axes routiers et un renforcement de l'attractivité logistique du port de Dakar. Les autorités misent sur cet investissement structurant pour repositionner le pays dans les échanges sous-régionaux, notamment avec les États enclavés. Les travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire Dakar - Tambacounda sont désormais achevés à près de 90 %, a



révélé le week-end dernier le ministre sénégalais des Transports, Yankhoba Diémé, alors qu'il présentait les grandes orientations du gouvernement pour le transport ferroviaire. Selon lui, l'achèvement des travaux permettra d'accélérer le transfert modal en réduisant les flux de camions en transit vers Tambacounda, dans l'est du pays, afin de préserver la durabilité des infrastructures routières. Cette ligne constitue en effet un axe stratégique pour l'acheminement des flux depuis et vers le Mali, un pays enclavé dont le port de Dakar est le principal relais logistique international. Elle est restée inopérante plusieurs années, faute d'investissements, obligeant les transporteurs à concentrer l'essentiel de leurs expéditions sur le réseau routier.

<https://www.agenceecofin.com/actualites-infrastructures/2302-136079-au-senegal-la-rehabilitation-du-voie-ferroviaire-dakar-tambacounda-achevee-a-90>

LE SOLEIL. MATHIOS RIGAS, PDG D'ENERGEAN. « Le Sénégal pourrait devenir un fournisseur de gaz pour le Maroc »

De passage à Dakar, lors du Sommet Msgbc Oil, Gas & Power de décembre 2025, le Président-directeur général de l'entreprise grecque Energean, Mathios Rigas, disait vouloir venir au Sénégal pour partager son expérience méditerranéenne. Avec des activités dans plusieurs pays comme la Grèce, l'Italie, l'Égypte, la Croatie et Israël, il estime qu'il est possible de développer des ressources gazières à moindre coût en Afrique de l'Ouest. Dans un entretien publié dans la presse économique en mai 2025, vous disiez que vous visez l'Afrique de l'Ouest. Pourquoi ce choix ? Energean s'est développée en Méditerranée orientale en partant de la Grèce, notre pays d'origine, puis en s'étendant à l'Italie, à l'Égypte, à la Croatie et, bien sûr, à notre activité majeure en Israël. Nous avons démontré qu'une compagnie pétrolière et gazière indépendante est capable de développer rapidement des ressources gazières en eaux profondes. Cela se fait au bénéfice des communautés locales, de la consommation domestique de gaz et, bien entendu, pour générer des revenus, car c'est aussi notre métier.

<https://lesoleil.sn/actualites/economie/le-senegal-pourrait-devenir-un-fournisseur-de-gaz-pour-le-maroc/>

APS. Les transactions en espèces sur les produits pharmaceutiques totalement exonérées de la taxe de 1 %

Le Syndicat des pharmaciens privés du Sénégal (SPPS) a déclaré, lundi 23 février, avoir obtenu des autorités sénégalaises la levée de la taxe de 1 % sur les transactions en espèces effectuées pour l'acquisition de produits pharmaceutiques. Selon un communiqué de son président, Serigne Bamba Ndour, des délégués du SPPS ont rencontré le directeur général des impôts et des domaines, Jean Koné, qui leur a annoncé que "les produits pharmaceutiques sont totalement exonérés de la taxe de 1 % sur les transactions en espèces". Le gouvernement a instauré une taxe de 1 % sur les paiements en espèces des produits pharmaceutiques, à la suite de l'adoption, en septembre dernier, d'une modification du Code général des impôts.

<https://aps.sn/les-transactions-en-especes-sur-les-produits-pharmaceutiques-totalement-exoneres-de-la-taxe-de-1-pour-droit-de-timbre/>

AGENCE ECOFIN. Après le Mali, le Sénégal reçoit un appui de l'UEMOA face à la menace des criquets

Au Sahel, les conditions climatiques compliquent déjà le développement de l'agriculture. À cela s'ajoutent les attaques saisonnières de nuisibles, comme les



criquets pèlerins qui représentent un défi supplémentaire pour les systèmes de production agricole dans la région. Au Sénégal, la Direction de la protection des végétaux (DPV) a obtenu le 21 février dernier une enveloppe de 100 millions de francs CFA (179 646 \$) débloquée par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Selon les informations relayées par les médias locaux, cet appui financier s'inscrit dans le cadre du renforcement du dispositif national de lutte contre le criquet pèlerin. Il est prévu que les ressources mobilisées permettent d'intensifier les opérations de prospection et de surveillance des criquets pèlerins sur l'ensemble du territoire, d'acquiescer des pesticides homologués répondant aux normes en vigueur, de renforcer les capacités techniques des équipes spécialisées et d'assurer un déploiement plus efficace des unités d'intervention sur le terrain.

<https://www.agenceecofin.com/actualites-agro/2402-136083-apres-le-mali-le-senegal-recoit-un-appui-de-l-uemoa-face-a-la-menace-des-criquets>



ACTUALITÉS INTERNATIONALES

JEUNE AFRIQUE. « Un défaut du Sénégal serait une catastrophe ! » Quand la finance ouest-africaine vient au secours de Dakar

Les investisseurs régionaux s'arrachent les bons du Trésor sénégalais depuis le début de 2026 et malgré une dette publique abyssale. Cette mobilisation pourrait permettre à Dakar d'éviter le défaut de paiement en attendant un accord avec le FMI. Et si le [Sénégal](#) réussissait à traverser l'orage sans encombre ? Dès le mois de mars, Dakar doit rembourser environ 485 millions de dollars, dont 395 millions de dollars sur une obligation libellée en euros arrivant à échéance en 2028. Depuis le début de l'année, le Sénégal enchaîne les sorties réussies sur le marché financier régional [UMOA-Titres](#). En tout, le gouvernement a déjà levé environ ...

<https://www.jeuneafrique.com/1768265/economie-entreprises/un-defaut-du-senegal-serait-une-catastrophe-quand-la-finance-ouest-africaine-vient-au-secours-de-dakar/>

PRESS AFRIK. Économie africaine 2026 : Une croissance solide portée par les minerais et les grands chantiers

L'année 2026 s'annonce sous de bons auspices pour l'économie africaine. Selon les dernières prévisions de la Coface (assureur-crédit français), la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 4,3 % en 2026 après une année 2025 solide (4,2 %). Le moteur de cette croissance réside dans un paradoxe du marché mondial. Alors que les prix des denrées alimentaires et de l'énergie dont l'Afrique est importatrice se stabilisent, ceux des minéraux et des métaux explosent. Selon Coface, ce phénomène, dû à une demande forte et à des difficultés d'approvisionnement mondiales, profite directement aux exportateurs nets. La Zambie et la RDC profitent de l'envolée du



cuivre. Le Ghana bénéficie des cours élevés de l'or. La Guinée s'appuie sur ses exportations de bauxite et de minerai de fer.

https://www.pressafrik.com/Economie-africaine-2026-Une-croissance-solide-portee-par-les-minerais-et-les-grands-chantiers_a301612.html

PRESS AFRIK. Analyse S&P Global : Le grand écart des signatures souveraines en Afrique

Le dernier rapport de l'agence de notation S&P Global brosse un portrait contrasté de la solvabilité des États africains. Si certains poids lourds confirment leur solidité, d'autres s'enfoncent dans une zone d'incertitude critique, marquée par des révisions de données budgétaires et des processus de restructuration de dette. Le Maroc, l'Île Maurice et le Botswana conservent leur statut d'investissement (Investment Grade). Avec des notes oscillant autour de BBB-, ces nations restent les destinations les plus sûres pour les investisseurs internationaux. Le Botswana, malgré une perspective négative, demeure l'un des rares pays du continent à afficher une telle stabilité de signature.

https://www.pressafrik.com/Analyse-S-P-Global-Le-grand-ecart-des-signatures-souveraines-en-Afrique_a301658.html

PRESS AFRIK. Marchés de capitaux 2025 : le volume des émissions atteint 18 milliards de dollars

Selon le dernier rapport de l'agence de notation S&P Global, l'année 2025 a marqué le grand retour des émetteurs souverains africains sur la scène internationale. Après une année 2024 sous tension, les conditions de financement se sont assouplies pour les États africains. Le coût moyen de l'emprunt s'est établi à 7,7 % en 2025, soit une baisse significative de 100 points de base sur un an. S&P Global explique cette bouffée d'oxygène par une meilleure réputation des signatures souveraines et des stratégies d'optimisation financière agressives. Le volume global des émissions a bondi, passant de 12,85 milliards de dollars en 2024 à 18 milliards de dollars US (auxquels s'ajoutent 2 milliards d'euros) en 2025.

https://www.pressafrik.com/Marches-de-capitaux-2025-le-volume-des-emissions-atteint-18-milliards-de-dollars_a301657.html

RFI. Marchés financiers : les pays africains signent un début d'année record

C'est un début d'année record sur les marchés financiers pour le continent africain. Kenya, Côte d'Ivoire, Congo, Cameroun ou encore Bénin ont levé des emprunts en dollars pour un total proche de 6 milliards de dollars (environ 5 milliards d'euros), un niveau jamais atteint depuis 2013. Pourquoi cet engouement soudain des investisseurs pour la dette souveraine africaine ? Derrière cette « ruée », plusieurs facteurs convergent. Premier élément d'explication : l'amélioration de l'appréciation du risque dans certains pays africains, confortée par les dernières notations des agences. Dans le même temps, un certain embouteillage sur les marchés d'emprunts traditionnels. Conséquence : les placements africains sont devenus plus intéressants.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260223-march%C3%A9s-financiers-les-pays-africains-signent-un-d%C3%A9but-d-ann%C3%A9e-record>

LE MONDE AFRIQUE. Le déficit mondial d'uranium, une promesse minière pour l'Afrique



Le minerai jaune, aux réserves encore significatives, représente pour le continent une perspective prometteuse en matière d'exploitation minière mais aussi de carburant pour alimenter ses ambitions nucléaires. Au Cap, en Afrique du Sud, où se tenait, du 9 au 12 février, la principale conférence minière annuelle africaine, Mining Indaba, Loyiso Tyabashe est venu armé de chiffres éloquentes pour illustrer l'essor à venir de l'énergie nucléaire dans le monde et le déficit d'uranium, principal carburant des centrales, qui va en découler.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/02/23/le-deficit-mondial-d-uranium-une-promesse-miniere-pour-l-afrique_6667928_3234.html

BFM BOURSE. Droit de douanes : Après la décision de la Cour suprême, le brouillard économique s'épaissit

Après le déclenchement de la guerre commerciale de Donald Trump en avril dernier, responsables politiques, dirigeants d'entreprises, analystes et investisseurs avaient commencé à espérer une accalmie, au fur et à mesure de la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux. Mais l'annulation vendredi des vastes droits de douane dits "réciproques" par la Cour suprême américaine et l'annonce d'une nouvelle surtaxe mondiale de 10%, très vite portée à 15%, par Donald Trump a replongé l'économie mondiale dans le brouillard et relancé les incertitudes quant aux évolutions à venir de la politique commerciale américaine. La nouvelle surtaxe, dont on ne sait pas encore exactement à qui elle s'appliquerait, n'est valable que pour une période limitée de 150 jours.

<https://www.tradingsat.com/actualites/marches-financiers/marche-droit-de-douanes-apres-la-decision-de-la-cour-supreme-le-brouillard-economique-s-epaisit-1157155.html>

BFM BUSINESS. Après le camouflet reçu par Trump sur les droits de douane, le Parlement européen suspend l'accord commercial entre l'UE et les États-Unis

Donald Trump a annoncé samedi de nouvelles surtaxes de 15% après l'invalidation des droits de douane réciproques par la Cour suprême américaine. Une décision qui fait planer le doute sur le devenir de l'accord commercial conclu entre l'UE et les États-Unis. Le Parlement européen a suspendu ce lundi la procédure de mise en œuvre de l'accord commercial entre l'UE et les États-Unis, après la décision de la Cour suprême américaine [invalidant les droits de douane de Donald Trump](#). Avant que le Parlement européen ne puisse se prononcer, "nous voulons que les États-Unis clarifient comment ils vont respecter l'accord", a expliqué l'eurodéputé Bernd Lange (S&D, gauche), l'influent chef de la commission du Commerce international, à l'issue d'une réunion d'urgence organisée lundi.

https://www.bfmtv.com/economie/international/apres-le-camouflet-recu-par-trump-sur-les-droits-de-douane-le-parlement-europeen-s-apprete-a-suspendre-l-accord-commercial-entre-l-ue-et-les-etats-unis_AD-202602230472.html

LE MONDE. Accord commercial UE-Etats-Unis : les Européens plongent en pleine incertitude

Lundi 23 février, le Parlement européen a suspendu la ratification de l'accord de Turnberry après la décision de la Cour suprême d'invalider des droits de douane mis en place par l'administration Trump. Les importations européennes sont maintenant



sous le coup d'une nouvelle taxe du président américain. De Charybde en Scylla ? L'accord commercial entre l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis, conclu le 27 juillet 2025, sur le complexe de golf écossais de Donald Trump, avait été largement vécu, sur le Vieux Continent, comme une humiliation collective. L'invalidation, vendredi 20 février, par la Cour suprême américaine d'une série de nouveaux droits de douane imposés par Washington à ses partenaires commerciaux pourrait, in fine, valoir aux Vingt-Sept un traitement encore plus dur.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/02/23/accord-commercial-ue-etats-unis-les-europeens-plongent-dans-une-periode-d-incertitude_6667988_3234.html

TOUTEL'EUROPE.EU. "Un accord est un accord" : l'Union européenne réagit à la nouvelle taxe mondiale de 15 % annoncée par Donald Trump

Au lendemain de l'invalidation d'une grande partie de ses droits de douane par la Cour suprême américaine, Donald Trump a annoncé le 21 février une taxe de 15 % sur l'ensemble des importations mondiales. Fondée sur une disposition exceptionnelle du Trade Act, cette décision ravive les tensions commerciales avec l'Union européenne, alors que le Parlement européen a décidé de suspendre ses travaux sur l'accord de Turnberry. La meilleure défense, c'est l'attaque. Vingt-quatre heures à peine après avoir annoncé, le 20 février, l'instauration d'une taxe douanière de 10 % en réaction à la décision de la Cour suprême d'annuler une grande partie des droits de douane imposés par la Maison-Blanche au reste du monde, le président américain est de nouveau passé à l'offensive.

<https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/un-accord-est-un-accord-l-union-europeenne-reagit-a-la-nouvelle-taxe-mondiale-de-15-annoncee-par-donald-trump/>

JDN. Investir en 2016 vs 2026 : dix ans qui ont redessiné les marchés financiers

Popularisée sur Instagram, la comparaison " 2016 vs 2026 " résonne également sur les marchés financiers. Ces deux années coïncident avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, mais le contexte économique a profondément changé. En 2016, l'élection de Donald Trump avait suscité un fort optimisme sur les marchés américains, porté par les promesses de baisses d'impôts et de dérégulation, tandis que le Brexit freina la dynamique européenne. Dix ans plus tard, la pandémie et la guerre en Ukraine ont bouleversé l'économie mondiale et la manière dont nous investissons. C'est à la lumière de ces bouleversements que le parallèle entre 2016 et 2026 prend tout son sens pour les investisseurs. **La démocratisation de l'investissement**

En 2016, l'investissement en ligne était déjà bien installé.

<https://www.journaldunet.com/patrimoine/finances-personnelles/1547939-investir-en-2016-vs-2026-dix-ans-qui-ont-redessine-les-marches-financiers/>

